



Demande de conseils, d'aide.merci.

Par **ferrero**, le **03/11/2009 à 14:47**

Bonjour, je suis en cdi dans une société depuis le 04 mai 2009. Cette société est venue me débaucher de mon précédent poste d'ou j'ai démissionné. Etant situé à 90km de mon habitation principale et après avoir fait pendant 2 mois aller/retour chaque jour, en Juillet 2009, mon épouse et moi décidons de déménager pour nous rapprocher de mon nouveau lieu de travail. Etant responsable d'atelier et ayant des responsabilités assez importante au sein de cette société, la direction avait même réorganiser l'ensemble des services annexes à la production autour de moi (organigramme) et les responsabilités ne cessaient d'augmenter ce qui me conforter dans notre choix d'avoir quitter notre famille, notre région pour avoir déménagé. Puis il y a une quinzaine de jours, ma direction me convoque en me disant que vu la situation financière de l'entreprise, ils ne pouvaient me garder. Abasourdi, j'ai pris cette décision comme un échec. Que puis je faire? Merci pour vos conseils et votre aide.